



AMERIQUE/SALVADOR - Préoccupation des Evêques à propos du conflit de pouvoirs entre organes de l'Etat

San Salvador (Agence Fides) – La Conférence épiscopale salvadorienne (CEDES) a lancé un appel aux députés de l'Assemblée afin qu'ils abandonnent leur hostilité envers les magistrats de la Chambre constitutionnelle de la Cour Suprême. En effet, cette dernière a déclaré inconstitutionnelle l'élection des magistrats effectuée par les députés en 2006 et en 2012. Dans une déclaration en huit points envoyée à l'Agence Fides, les Evêques déclarent être « profondément préoccupés » par la nouvelle hausse de la tension qui a eu lieu au cours de ces dernières semaines en lieu et place de la recherche d'une solution.

Le Président de la Conférence épiscopale, S.Exc. Mgr José Luis Escobar Alas, Archevêque de la capitale, en présentant le document, a souligné que « la Chambre constitutionnelle a agi dans le cadre de ses fonctions » et a défini les frictions existant entre les organes de l'Etat comme « un problème politique ». Raison pour laquelle il a exhorté les fonctionnaires des deux parties à « dialoguer en profondeur ». A cause des possibles conséquences légales et sociales que pourrait avoir ce conflit, l'Archevêque a demandé, au nom du bien commun, à ce que l'Assemblée reconnaisse la légitimité des sentences émises par la Chambre constitutionnelle. (CE) (Agence Fides 02/07/2012)

> *LINKS*

Texte original du document en espagnol: http://www.fides.org/spa/documents/CEDES_01072012.doc: